

**Conseil économique et social**

Distr.: générale
25 octobre 2010
Français
Original: anglais

**Comité des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2011
31 janvier-9 février 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Comité des services africains	2
2. Université spirituelle des Brahma Kumaris.	3
3. Building and Social Housing Foundation	5
4. Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen	7
5. Child Care Consortium	8
6. China Education Association for International Exchange	9
7. Federation of National Representations of the Experiment in International Living.	11
8. General Confederation of Trade Unions	13
9. Incorvuz-XXI.	15
10. Institut de politique familiale	16
11. International Chamber of Commerce.	18
12. International Communities for the Renewal of the Earth.	21



1. Comité des services africains

Statut consultatif spécial octroyé en 1998

I. Introduction

Le Comité des services africains (CSA) est actif dans les domaines de la santé, du logement, des services juridiques, des droits de l'homme et de l'éducation en faveur des immigrés africains vivant à New York. Ses activités sont complétées depuis longtemps par des politiques de sensibilisation en matière de santé et des droits de l'homme des immigrants d'origine africaine ainsi que des Africains sur leur propre continent.

A. Objectifs et buts de l'organisation

La mission du Comité des services africains est d'aider les immigrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile appartenant à la diaspora africaine. Ses programmes visent à répondre aux besoins des nouveaux arrivants victimes de la guerre, de persécutions, de la pauvreté et des inégalités sanitaires mondiales. Le CSA fournit des logements, des services de santé, d'éducation, de protection juridique et des services sociaux à plus de 10 000 personnes par an. Le CSA a étendu ses activités à partir de Harlem, New York, jusqu'aux frontières de la pandémie mondiale du VIH/sida et dirige actuellement trois dispensaires VIH en Éthiopie.

B. Changements importants survenus dans l'organisation

En 2002, le CSA a été enregistré auprès du Ministère des affaires étrangères éthiopien comme organisation non gouvernementale internationale active en Éthiopie, en vue de mettre en œuvre des programmes de prévention et de soins du VIH dans diverses régions d'Éthiopie.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

Le CSA, en tant que délégué des ONG, a assumé sans rémunération les fonctions de membre du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) de 2002 à 2005 et de conseiller/membre du Groupe de travail du Fonds mondial sur les relations Fonds mondial/Organisation des Nations Unies (2008-2009). Il a également participé à des réunions de haut niveau de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Vienne (2009).

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies

Des représentants du CSA ont participé aux réunions suivantes: réunions de l'ONUSIDA à New York (2006, 2007, 2008), auditions informelles interactives de la société civile tenues à New York sur les migrations internationales (2006), réunion du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé à Genève (2009), réunions sur les financements innovants, y inclus le lancement de l'initiative « Massive Good » par la Fondation du Millénaire (2008, 2009), réunions du Fonds des Nations Unies pour la population à Addis-Abeba (2008) outre la cinquante-quatrième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2009).

C. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 4. Élaboration et mise en œuvre de programmes de nutrition en Éthiopie et aux États-Unis d'Amérique en faveur de la santé des enfants.

Objectif 5. Intégration du volet de santé en matière de procréation dans tous les programmes de prévention et de soins du VIH en Éthiopie et aux États-Unis.

Objectif 6. Programmes de prévention du VIH, de soins et d'appui aux États-Unis et en Afrique. Au cours des quatre dernières années, les programmes du Comité des services africains à New York et en Éthiopie ont desservi plus de 100 000 personnes à risque de contracter ou de vivre avec le VIH/sida.

D. Activités à l'appui des principes universels

Le Comité des services africains est aux États-Unis la principale organisation africaine fournissant des services sociaux aux immigrants africains et des Caraïbes. Des programmes en Afrique sont venus s'y ajouter par la suite. Le CSA favorise également la diplomatie au niveau local entre les organisations d'immigrés africains en leur offrant une coopération dans le domaine de la création de réseaux sociaux et de partenariats. Le Comité continue de jouir d'une excellente situation pour appuyer les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement durable.

2. Université spirituelle des Brahma Kumaris

Statut général octroyé en 1998

I. Introduction

Fondée en 1936, l'Université spirituelle des Brahma Kumaris est une organisation dont le siège est au Mont Abu, dans le Rajasthan, en Inde. Elle forge des partenariats spirituels caractérisés par une harmonie entre les sexes fondée sur la confiance et le respect. Depuis 2005, le nombre de ses membres a été multiplié par sept, répartis dans 108 pays. Elle a trois types d'activités: le renforcement des capacités humaines au moyen de cours individuels ou collectifs, d'exposés et de

programmes de formation; la sensibilisation de l'opinion aux questions d'éducation, d'autonomisation et de promotion de l'enseignement et de l'alphabétisation; et la coopération avec les autres organisations dans les domaines sociaux et humanitaires connexes.

Changements importants survenus dans l'organisation

En 2007, l'Université spirituelle a entamé un processus d'examen des besoins des Brahma Kumaris à l'échelle mondiale pour s'assurer qu'ils continuent d'être satisfaits dans le cadre de l'expansion de l'organisation et de la complexité croissante de notre époque. En 2008, le Comité de direction de l'organisation a adopté une Charte qui décrit et qui documente la structure internationale de l'organisation, ses procédures et ses méthodes opérationnelles ainsi que les mécanismes de sa gouvernance et les relations avec ses centres dans le monde entier.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

L'Université spirituelle des Brahma Kumaris sensibilise aux objectifs et aux principes des Nations Unies. Elle contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, aux Décennies et aux Journées internationales. Elle a participé au Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix les 4 et 5 octobre 2007 convoqué par l'Assemblée générale ainsi qu'à la commémoration de la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin 2009. L'Université spirituelle des Brahma Kumaris coprécide le Value Caucus. Elle a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle est également membre de nombreux réseaux d'ONG.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

Des représentants de l'Université spirituelle des Brahma Kumaris ont participé aux sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de 2006 à 2009, à la vingt-deuxième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, tenue à Nairobi du 30 mars au 3 avril 2009 et à la Conférence sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue du 7 au 18 décembre 2009 à Copenhague.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies

L'Université spirituelle des Brahma Kumaris a fait des déclarations à diverses occasions, notamment aux conférences annuelles du Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à l'UNESCO, à la FAO et au Programme alimentaire mondial.

C. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. L'Université spirituelle a lancé 285 campagnes pour la qualité de vie en Inde, atteignant 33 millions de personnes dans 109 000 villages: 2,5 millions de personnes ont pris l'engagement de mener une vie exempte de drogues.

Objectif 3. Dans 108 pays, la majorité des centres Brahma Kumaris sont dirigés par des femmes. Une priorité importante est accordée aux techniques de direction, avec pour effet des compétences renforcées dans le domaine de la prise de décision et de la communication.

Objectifs 4 et 5. En Inde, au moyen de son Global Hospital et de son Centre de recherche, l'Université spirituelle a contribué au programme de santé des écoles rurales, appuyé par Children's Hope India (États-Unis). Elle a également adopté dix écoles villageoises desservant 2 200 enfants. Elle a en outre lancé des activités connexes.

Objectif 7. Depuis 1993, elle a été à la pointe dans l'installation et l'utilisation de l'énergie solaire dans les collectivités rurales.

3. Building and Social Housing Foundation

Statut consultatif spécial octroyé en 2006

I. Introduction

La Building and Social Housing Foundation est une institution de recherche indépendante en faveur du développement durable et de l'innovation en matière d'habitat. Elle est basée au Royaume-Uni.

Objectifs et buts de l'organisation

La Fondation plaide en faveur d'un logement décent pour chacun. Ses objectifs sont de mener des enquêtes sur tous les aspects du logement résidentiel et d'en publier les résultats. Son personnel est constitué par une petite équipe rémunérée qui travaille avec un large éventail d'organisations dans le monde entier. La Fondation est financièrement indépendante, son financement étant assuré par ses terres, ses avoirs et ses investissements. Elle aide les gens à accéder à un logement décent en recherchant les politiques et pratiques novatrices et en facilitant les échanges d'informations et de bonnes pratiques. Elle travaille au Royaume-Uni et sur le plan international avec tout un éventail d'organisations.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Depuis 2008, la Building and Social Housing Foundation a produit régulièrement des études de cas sur les bonnes pratiques en matière de logement. Elles ont été régulièrement transmises au réseau électronique des organisations de la

société civile (OSC NET) lancé par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. La Fondation a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement, en contribuant au développement Sud-Sud du marché de l'emploi. En juillet 2009, elle a présenté les enseignements tirés de l'expérience à l'occasion de la Foire de l'innovation du Conseil économique et social. Elle a également offert une contribution financière à l'Organisation des Nations Unies pour participer aux visites internationales d'une durée d'une semaine axées sur le transfert des connaissances.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

La Building and Social Housing Foundation a participé aux conférences organisées par le Département des affaires économiques et sociales sur « Le Rôle de l'infrastructure dans le développement métropolitain » (13 mai 2009) ainsi que sur « L'urbanisation durable à l'âge de l'information » (23 et 24 avril 2008). Elle a également participé le 17 octobre 2007 à la réunion du Programme des Nations Unies pour les établissements humains « Sustainable cities: Urban Design » (Cités durables et aménagement urbain) le 17 octobre 2006.

La Fondation a en outre participé à un certain nombre de manifestations à travers le monde pour commémorer la Journée mondiale de l'habitat des Nations Unies, notamment à Washington D.C. (2009), Lusaka (2008), La Haye et Monterrey, Mexique (2007), Naples, Italie et Kazan, Fédération de Russie (2006), au Forum urbain mondial IV, tenu à Nanjing, Chine (2008) et au Forum urbain mondial III, tenu à Vancouver, Canada (2006).

B. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Au cours des quatre dernières années, les activités de la Fondation ont contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines des bidonvilles, de l'eau et de l'assainissement, de la diminution des émissions de carbone et du développement durable. Elle a mené une série de projets de recherche relatifs à l'objectif 7. Ils comprennent notamment le plaidoyer pour influencer sur la politique du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en faveur du développement durable et la plantation de 37 000 arbres sur ses terres au Royaume-Uni pour réduire les émissions de carbone et favoriser la biodiversité. La Fondation a également appuyé des projets dans le Sud pour assurer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Le prix de l'habitat mondial décerné par la Fondation a été attribué à des projets en Bolivie (État plurinational de), en Inde, au Kenya et au Pakistan. La Fondation a également identifié des pratiques expérimentales pour améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles.

4. Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen

Statut consultatif spécial octroyé en 1998

I. Introduction

La Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen, l'Association nationale allemande des organisations des personnes âgées a été fondée en 1989 comme organisation faîtière d'une centaine d'associations allemandes de personnes âgées, représentant au total plus de 13 millions d'aînés en Allemagne.

Objectifs et buts de l'organisation

L'Association nationale allemande des organisations des personnes âgées représente les intérêts des personnes âgées et offre une enceinte compétente pour les initiatives pour et par les aînés. Son Comité exécutif, son Bureau national et ses commissions spécialisées coordonnent les questions d'intérêt commun et les défendent activement sur la scène politique. L'Association vise à promouvoir l'indépendance des personnes âgées et à assurer la satisfaction de leurs besoins pour leur permettre de jouer un rôle actif dans la société et pour créer une image plus positive de la vieillesse dans le public.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

L'Association nationale allemande des organisations des personnes âgées a été mandatée par le Ministère allemand de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse et a participé à ce titre à la mise en place du Programme national d'action sur le vieillissement, en réponse au Second Plan d'action international sur le vieillissement (Madrid, 2002) ainsi qu'à la Stratégie régionale de mise en œuvre de la Commission économique pour l'Europe (Berlin, 2002). En octobre 2007, le Programme d'action national sur le vieillissement a été adopté par le Gouvernement avec pour sous-titre « Défis et opportunités des sociétés vieillissantes ». Le Programme ne se limite pas aux positions du Gouvernement fédéral et des États fédéraux mais présente aussi celles des organisations de la société civile qui ont été coordonnées par l'Association. Celle-ci a également participé aux préparatifs de la Conférence sur le vieillissement organisée par la Commission économique pour l'Europe qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 juillet 2007 ainsi qu'à la réunion préparatoire du Forum des ONG à la Conférence de la Commission économique pour l'Europe qui s'est tenue à Madrid le 13 juin 2007. Des représentants de l'Association ont également pris part à la Conférence ministérielle de la Commission économique pour l'Europe sur le vieillissement à León, en Espagne, du 6 au 8 novembre 2007. Dans le « Policy Brief on Aging No. 3 » (novembre 2009) l'Association est largement citée pour son engagement dans la défense des intérêts des personnes âgées en tant que consommatrices.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

L'Association a pris part à plusieurs conférences au Siège de l'Organisation des Nations Unies, notamment les quarante-sixième et quarante-septième sessions de la Commission du développement social et les séances d'information sur le vieillissement dans le monde organisées en 2008 et 2009 par l'ONU et l'Association américaine des personnes retraitées.

L'Association a également participé à des conférences telles que la huitième Conférence mondiale sur le vieillissement tenue à Copenhague en 2006, à la Conférence sur la protection des personnes âgées contre la maltraitance organisée par la Commission européenne en 2008, à la neuvième Conférence mondiale sur le vieillissement et à l'Expo Vieillissement & Design Montréal, au Canada en 2008 et au Sommet mondial de la santé, à Berlin en octobre 2009.

Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

À l'occasion des huitièmes Journées des personnes âgées allemandes qui se sont déroulées du 16 au 18 mai 2006 à Cologne, l'Association a été l'hôte d'une conférence internationale sur "La pauvreté des personnes âgées". Les participants ont souligné la nécessité de collaborer plus étroitement en réseau avec les programmes de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne. L'Association a également participé activement à deux réunions nationales de sensibilisation qui se tiennent chaque année: le 29 avril, la Journée européenne de la solidarité intergénérationnelle et le 1er octobre la Journée internationale des personnes âgées.

5. Child Care Consortium

Statut consultatif spécial octroyé en 2006

I. Introduction

Le Child Care Consortium est une institution sans but lucratif qui vise à promouvoir la paix et la tolérance par le biais de la recherche et de la littérature dans les langues de l'Organisation des Nations Unies. Une copie du « Peace Manifesto » (Manifeste pour la paix) de ses fondateurs a été soumise le 7 mars 2003 au Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales.

Changements importants survenus dans l'organisation

Le 29 septembre 2003, les statuts du Child Care Consortium ont été modifiés pour faire passer le fonds de dotation de 10 000 à 5 000 roupies. Une copie électronique a été envoyée au Service des organisations non gouvernementales à

New York. Les administrateurs se sont réunis 22 décembre 2003 et ont résolu à cette occasion la question de la retraite d'un administrateur honoraire.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

La majorité des activités du Child Care Consortium porte sur la diffusion à travers le monde de son message universel de paix et de tolérance contenu dans le Manifeste pour la paix. Il a participé à des débats publics sur l'adoption, les sévices à l'encontre des enfants et la santé mentale des enfants. Il diffuse des affiches, des brochures et du matériel pédagogique sur les sévices aux enfants, l'égalité entre les sexes, etc. provenant de l'Organisation internationale du travail ainsi que de la Fondation Sommet mondial des femmes, basée à Genève. Il analyse, rédige et réunit de la documentation sur les approches qui se sont révélées efficaces pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Consortium a fait des déclarations à diverses réunions ONU/ONG. Il a pris part à la cinquante-et-unième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 26 février au 9 mars 2007 au Siège.

B. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités ont consisté notamment dans des recherches sur l'égalité entre les sexes et sur l'autonomisation des femmes.

Activités à l'appui des principes universels

Le Child Care Consortium n'a pas été en mesure de participer pleinement aux travaux du Conseil économique et social ni de prendre part aux grandes conférences internationales en raison de l'insuffisance de ses fonds, vu qu'il n'accepte ni dons, ni abonnements ni parrainages.

6. China Education Association for International Exchange

Statut consultatif spécial octroyé en 2006

I. Introduction

Fondée en 1981, la China Education Association for International Exchange (Association chinoise pour les échanges internationaux) s'est donné pour objectif de répondre aux besoins de modernisation de la Chine et de développer les échanges et la coopération entre le secteur de l'enseignement en Chine et les systèmes éducatifs dans d'autres parties du monde. L'Association élabore des programmes, notamment des séminaires internationaux, des expositions pédagogiques ainsi que des échanges d'étudiants et d'enseignants. Elle s'efforce également d'améliorer son offre de

services professionnels et d'étendre son plaidoyer. Depuis 2007, elle a été accréditée pour ses activités de coopération entre la Chine et l'étranger dans le domaine de l'éducation.

Changements importants survenus dans l'organisation

En 2008, l'Association est devenue membre associée du Département de l'information publique. En 2009, elle est devenue la première ONG chinoise à établir des contacts officiels avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Au cours de ces dernières années, l'Association a entrepris des recherches sur le développement de l'éducation en Chine. En 2008, elle a soumis son rapport sur le droit à l'enseignement en Chine au Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'examen périodique universel des droits de l'homme en Chine en février 2009. L'Association a également participé à la cent-quatre-vingt-deuxième session du Conseil exécutif de l'UNESCO, tenue à Paris les 9 et 10 décembre 2009.

A. Coopération avec les organismes des Nations Unies

Durant la période à l'examen, l'Association a organisé chaque année des manifestations en Chine pour commémorer la Journée internationale de la langue maternelle. En 2009, elle a soumis un rapport à ce sujet au Bureau de l'UNESCO à Beijing. Elle a participé à la première Conférence Asie-Pacifique du Réseau régional informel ONU-ONG, parrainée par le Conseil économique et social et par le réseau chinois des ONG de l'Association. La Conférence s'est tenue à Beijing le 17 mars 2006 et symbolise la création du Réseau régional informel Asie-Pacifique ONU-ONG. L'Association a également participé au septième Forum populaire Asie-Europe, tenu à Beijing du 13 au 15 octobre 2008 sur le thème de la justice écologique et sociale. Elle a également coopéré avec deux autres ONG d'Asie du Sud-Est pour organiser un atelier dans le cadre du Forum sur la sécurité sociale en Asie et en Europe. Elle a pris part aux soixantième et soixante et unième Conférences annuelles organisées par le Département de l'information/ONG de l'Organisation des Nations Unies respectivement en 2007 et 2008. À la première, elle a présenté une communication sur le développement de l'éducation pour l'environnement en Chine et à la seconde elle a distribué son rapport sur l'Initiative de l'éducation pour tous.

B. Activités à l'appui des principes universels

Depuis 2001, l'Association a organisé en Chine chaque année le Forum international sur l'éducation ainsi que Chine Expo, attirant plus de 3 000 représentants, issus de près de 2 500 universités et collèges venus de l'étranger. Ces manifestations sont l'occasion de créer d'importants réseaux reliant la communauté

de l'enseignement en Chine avec d'autres parties du monde en vue de promouvoir une éducation internationale. L'Association a également lancé une série de programmes de formation à la direction avec des partenaires d'outre-mer. En 2009, 200 présidents, vices-présidents et administrateurs d'universités chinoises et étrangères et d'instituts de formation professionnelle auront bénéficié d'une courte formation dans des institutions partenaires.

7. Federation of National Representations of the Experiment in International Living

Statut consultatif spécial octroyé en 1978

I. Introduction

Fondée en 1932, Experiment in International Living (EIL), Expérience de vie internationale, est l'une des premières organisations à promouvoir les échanges internationaux en matière d'éducation et de culture. Initialement basée aux États-Unis, elle a lancé le concept de séjour chez l'habitant en préparant soigneusement des "expérimentateurs" au sein de familles afin d'étudier sur place d'autres langues et d'autres cultures. La Fédération des représentations nationales des expériences de vie internationale est un réseau mondial d'organisations sans but lucratif, autonomes, internationales, interculturelles et éducatives. La Fédération EIL compte des organisations membres dans 21 pays. Durant la période 2006-2009, de nouveaux membres de trois nouveaux pays sont venus s'y ajouter.

A. Objectifs et buts de l'organisation

La mission de la Fédération EIL est d'aider les organisations membres à offrir à des personnes individuelles des expériences d'apprentissage interculturel leur permettant de développer leur compréhension et leur respect des autres peuples à travers le monde. Cet objectif est poursuivi par le biais d'activités éducatives interculturelles, notamment les séjours dans des familles hôtes, les voyages en groupe, les études à l'étranger, l'apprentissage des langues, le service communautaire volontaire, les services contre logement et autres programmes d'immersion culturelle. En 2009, selon les membres, plus de 21 000 personnes ont participé à des programmes internationaux.

B. Changements importants survenus dans l'organisation

En 2008, les articles relatifs au statut d'organisme associé ont été amendés pour élargir les catégories de membres. La nouvelle catégorie de "membre parrainé" a été conçue à l'intention de nouvelles organisations ou d'organisations en émergence, notamment dans les pays en développement. Il est également possible aujourd'hui pour des associations ou des regroupements d'organisations dans un pays donné de poser leur candidature. Ces changements permettent aux organisations plus petites et moins développées de bénéficier du statut de membre de la Fédération EIL, et de recevoir ainsi un appui administratif et programmatique durant leurs années de formation.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

En 2007, Volunteers for International Partnership (Partenaires de développement international), un programme de service communautaire bénévole a été choisi comme un projet de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable et reconnu pour son attractivité mondiale, son emphase sur le développement durable ainsi que pour avoir aidé les volontaires à diffuser leurs expériences à leur retour. Le 9 mars 2009, l'Expérience de vie internationale a commémoré en Irlande le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en organisant des ateliers et des activités sur les droits de l'homme. L'association Thaqafat, membre de l'Expérience de vie internationale au Maroc, a célébré en 2008 la Journée internationale des volontaires, avec des activités visant à sensibiliser à l'importance du volontariat. En 2008, un autre membre, World Learning, s'est rallié à la communauté internationale pour célébrer la Journée mondiale contre le travail des enfants. World Learning vise à écarter les enfants des formes les plus pénibles de travail par le biais d'un projet en Équateur au bénéfice de plus de 3 000 enfants.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

Des représentants de la Fédération EIL ont participé à nombre de réunions d'information et de manifestations au Siège.

Coopération avec les organismes des Nations Unies

En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Ministère de l'éducation du Chili, le membre chilien de la Fédération EIL met à disposition des assistants professeurs anglophones dans les écoles publiques et semi-publiques du pays dans le cadre de l'Initiative "L'anglais ouvre les portes".

B. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

De façon générale, le programme d'éducation pour le développement de la Fédération EIL sensibilise aux objectifs du Millénaire pour le développement en incitant les anciens participants à travailler en réseau et en ateliers sur des questions connexes. Depuis 2001, le programme a desservi plus de 12 000 personnes. Volunteers for International Partnership offre des programmes de service bénévole. Depuis 2006, 1 037 volontaires provenant de 12 pays ont travaillé dans les secteurs de l'éducation, du service social, de la santé publique, du développement et de l'environnement dans des organisations communautaires dans des organisations membres.

Objectif 1. L'organisation membre en Argentine met en œuvre un projet d'écoles rurales dans des zones où les familles souffrent d'analphabétisme et de malnutrition en raison de ressources insuffisantes.

Objectif 2. En 2009, World Learning a été l'une des 18 organisations à publier un rapport sur les façons d'accélérer la réalisation de l'Initiative Éducation pour tous. Son programme d'écoles communautaires partenaires vise à améliorer l'éducation et la santé des enfants dans les écoles primaires en Éthiopie en plaçant l'accent sur la santé, l'eau potable, l'assainissement et les services d'hygiène dans les écoles, assurant la satisfaction des besoins des enfants tout en les scolarisant. Le programme s'adresse à 1 800 écoles dans huit régions.

Objectif 6. Le programme mondial de sensibilisation de la Fédération EIL, lancé en 2006, porte principalement sur le VIH/sida en Afrique.

Objectif 7. Le membre espagnol de la Fédération EIL a organisé en 2007 un échange international de jeunes, sur le thème "Ultime cri d'alerte pour sauver la planète" comprenant 28 jeunes participants.

Objectif 8. Le "programme de prévention du VIH/sida dans les grands chantiers de construction" vise à réduire la transmission du VIH parmi les populations à risque et à renforcer le rôle des organismes publics dans la prévention du VIH. Dans ce contexte, World Learning a également tissé des liens de partenariat avec des organismes du gouvernement éthiopien.

8. General Confederation of Trade Unions

Statut consultatif spécial octroyé en 1998

I. Introduction

La Confédération générale des syndicats est une organisation syndicale internationale, basée à Moscou, regroupant des fédérations syndicales nationales de neuf pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), à savoir: l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la République de Moldova, la Fédération de Russie, le Tadjikistan et l'Ukraine.

Objectifs et buts de l'organisation

La Confédération générale des syndicats a été fondée pour aider ses organisations affiliées à protéger les droits et les intérêts des travailleurs des pays de la CEI dans le domaine du droit du travail et dans le domaine social.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

La Confédération générale des syndicats assure la promotion des principes consacrés par les Nations Unies dans ses publications et dans la documentation préparée pour les séminaires et conférences qu'elle organise dans les pays de la CEI. Des déclarations ont été faites à l'occasion de la Journée des Nations Unies en octobre 2007; lors du sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en décembre 2008; lors du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Organisation internationale du travail (OIT) en avril 2009 ainsi qu'en

novembre 2009 à Copenhague lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Un article sur l'anniversaire de l'OIT a été également publié dans le bihebdomadaire syndical de la Confédération. Celle-ci a aussi publié le texte intégral de la Convention relative aux droits de l'enfant dans des numéros de sa revue en 2007 et 2008. En outre, divers articles consacrés aux activités de l'OIT ont été publiés.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

Des délégués de la Confédération ont pris part aux conférences de l'OIT à Genève et y ont présenté des exposés de la quatre-vingt-cinquième à la quatre-vingt-huitième session, de 2006 à 2009. La Confédération a également participé à la quarante-septième session de la Commission du développement social consacrée à l'intégration sociale, tenue à New York du 4 au 13 février 2009 ainsi qu'à la huitième Réunion régionale européenne de l'OIT tenue à Lisbonne du 9 au 13 février 2009.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies

La Confédération générale des syndicats entretient des relations avec le Centre d'information des Nations Unies à Moscou ainsi qu'avec le Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Europe orientale et l'Asie centrale à Moscou. Des copies de toutes les déclarations de la Confédération concernant les Nations Unies et leurs activités leur sont transmises et, selon que de besoin, à l'OIT à Genève ainsi qu'au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. En juillet 2008 et en novembre 2009, la Confédération a mené deux enquêtes, l'une sur la rémunération du travail dans les pays de la CEI et sur les actions fondées sur la solidarité intersyndicale pour protéger les intérêts des travailleurs, l'autre sur l'état de santé de la population et l'organisation des systèmes de santé publique dans les pays de la CEI. Les deux enquêtes ont été soumises au siège de l'OIT à Genève ainsi qu'à son Sous-Bureau régional aux fins de leurs activités futures.

C. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

En avril 2007, le Comité exécutif de la Confédération générale des syndicats a adopté un appel aux syndicats à l'échelle mondiale pour appuyer les initiatives des Nations Unies et ajouter une dimension sociale aux politiques mondiales tout en invitant instamment tous les pays, en tout premier lieu ceux de la CEI, à réaliser les objectifs du Millénaire. S'agissant des efforts d'éradication de la pauvreté, la Confédération a lancé une campagne d'appel à la solidarité réclamant que le salaire minimum garanti ne puisse être inférieur au minimum vital. Dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, la Confédération a également commémoré chaque année depuis 2008 la Journée internationale pour un travail décent. Elle est aussi active dans la promotion des normes internationales du travail de l'OIT ainsi que des objectifs de développement social correspondants.

9. Incorvuz-XXI

Statut consultatif spécial octroyé en 1998

I. Introduction

Le Conseil international de coordination des anciens étudiants des institutions d'enseignement supérieur, Incorvuz-XXI, constitue l'amicale mondiale des anciens étudiants étrangers des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération de Russie et des anciennes Républiques. Incorvuz-XXI est composé des associations nationales d'anciens étudiants de 33 pays.

A. Objectifs et buts de l'organisation

a) Incorvuz-XXI aide les anciens étudiants de l'enseignement universitaire à améliorer et à perfectionner leur formation professionnelle; b) il fournit une assistance aux pays en développement en facilitant le transfert et le partage du savoir-faire et des connaissances socioéconomiques; c) il facilite les activités des ONG et le travail en réseau; d) il diffuse des informations sur le système des Nations Unies et ses activités. Il appuie les réseaux humanitaires, scientifiques et technologiques, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur, afin d'aider les institutions universitaires à se moderniser et à améliorer leurs installations pédagogiques, techniques et scientifiques ainsi qu'à élaborer des systèmes éducatifs de pointe. Il promeut la mobilité académique internationale tant des étudiants que du personnel enseignant. Il rassemble et analyse les informations et fait l'inventaire des rapports sur les systèmes éducatifs. Il organise des cours de formation, des conférences, des expositions sur l'enseignement supérieur et fournit une assistance et des services consultatifs sur les problèmes du secteur de l'enseignement universitaire. Il évalue les stages d'études et les diplômes octroyés par les institutions de l'enseignement supérieur au sein de la Fédération de Russie et des pays de la CEI pour la Commission internationale de reconnaissance et d'homologation des diplômes. Il gère les activités pratiques de la chaire UNESCO/Incorvuz et du réseau pour la création et le développement d'ONG. Il participe aux préparatifs et la tenue de conférences nationales et régionales des anciens étudiants en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine et encourage les liens commerciaux et la coopération entre les associations nationales et régionales d'anciens étudiants.

B. Changements importants survenus dans l'organisation

Sept autres associations nationales sont venues rejoindre Incorvuz-XXI durant la période à l'examen., issues de l'Arménie, de la Colombie, de la Finlande, de la Géorgie, du Monténégro et de la Pologne.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

S'agissant des échanges internationaux, Incorvuz-XXI a participé à la Commission de sélection des étudiants étrangers souhaitant poursuivre leurs études dans les universités russes. Il a également participé à la distribution de 247 bourses pour appuyer dans les pays en développement des ONG d'anciens étudiants et a distribué 1 486 certificats aux participants du programme d'échange international d'étudiants venus faire leurs études en Russie, sanctionnées par des diplômes et des grades conformes aux Conventions de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur. Il a invité 43 délégations composées de 302 experts étrangers pour un échange approfondi d'expériences. Incorvuz-XXI a également fourni une assistance aux 45 délégués de six universités russes en vue de faciliter leur participation à des expositions internationales scientifiques et technologiques et à des foires. En outre, il a aidé 17 chargés de cours à plein temps et 5 chargés de cours invités à participer au programme international d'échanges académiques. Les membres d'Incorvuz-XXI ont participé à diverses conférences, séminaires et expositions.

A. Coopération avec les organismes des Nations Unies

Incorvuz-XXI est un partenaire de la Chaire UNESCO/Programme de jumelage et mise en réseau des universités et a participé au Comité de coordination des chaires UNESCO dans la Fédération de Russie. Il a également pris part à la trente-cinquième session de la Conférence générale de l'UNESCO tenue du 6 au 23 octobre 2009 à Paris.

B. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Incorvuz-XXI n'a pas été en mesure de contribuer pleinement à la mise en œuvre des programmes des Nations Unies en raison de problèmes de financement et de personnel.

10. Institut de politique familiale

Statut consultatif spécial octroyé en 2006

I. Introduction

L'Institut de politique familiale est une organisation de la société civile indépendante de tout gouvernement ou de toute affiliation religieuse. Il tire son origine de l'initiative d'un groupe de personnes conscientes de l'absence d'une représentation de la famille auprès du public et des autorités et de la nécessité de tisser des synergies entre les différentes organisations concernées par la famille aux échelons nationaux et internationaux. L'Institut de politique familiale a été créé en 2000 pour combler ce vide. Son objectif est par conséquent de sensibiliser davantage les responsables des politiques ainsi que le public au rôle clé de la famille, en formulant des propositions et des alternatives, en coopérant au

développement social et en favorisant le dialogue et les réseaux entre institutions nationales et internationales partageant le même but. L'objectif de l'Institut de politique familiale est de faire adopter une authentique politique de la famille aux niveaux local, régional, national et international. Il étudie et analyse l'institution familiale, les différents défis et menaces qui la confrontent et les opportunités qui s'offrent à elle, pour avancer des propositions et des alternatives susceptibles de résoudre ses principales difficultés. L'Institut appuie également d'autres organisations concernées par la famille pour les aider à réaliser leurs objectifs. Ses activités comprennent notamment la mise à disposition des gouvernements, des partis et des autorités politiques d'analyses actualisées et de propositions d'action. Il offre également des services consultatifs sur Internet ainsi que des cours d'organisation, des séminaires et des sessions de formation pour partager et diffuser les enseignements tirés de l'expérience ainsi que les meilleures pratiques.

A. Objectifs et buts de l'organisation

Sensibilisation à la famille. L'Institut de politique familiale mène des études et des analyses sur l'institution familiale, offre des propositions et des alternatives pour répondre aux défis et menaces et saisir les opportunités.

Autonomisation de la famille. Il sensibilise davantage la société et les autorités sur le rôle de la famille en soulignant les priorités nationales et locales en faveur de la famille.

Protection sociale. Il favorise le développement social et culturel des femmes et promeut la défense des enfants et des personnes âgées au sein de la famille.

Droits de l'homme. Il dénonce les transgressions à l'encontre de la famille et de ses membres.

Partenariat pour le développement. Il élabore des projets de coopération avec des institutions nationales et internationales publiques ou privées.

B. Changements importants survenus dans l'organisation

L'Institut de politique familiale a élargi la distribution géographique de ses membres dans divers pays tels que la France, l'Italie, le Mexique, la Norvège et la Suisse. Il a contracté plusieurs partenariats avec d'autres organisations à travers le monde qui partagent les mêmes objectifs relatifs aux politiques familiales. Depuis 2008, l'Institut de politique familiale a été enregistré en tant que groupe de pression auprès de la Commission européenne. En 2010, il est devenu membre du réseau Plate-forme européenne des droits fondamentaux de l'Union européenne dans le cadre du réseau de la Plate-forme de la famille de la Commission européenne.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

L'Institut de politique familiale recueille des données sur la famille au moyen d'enquêtes et d'études et en diffuse les résultats dans des livres, des brochures et des rapports. Il organise des cours, des séminaires et des sessions de formation en

mettant l'accent sur la Journée internationale des familles le 15 mai. Des thèmes spécifiques concernant notamment l'équilibre entre le travail et la vie familiale, les lieux de travail adaptés à la vie familiale, le rôle des femmes ainsi que les droits des enfants et des personnes âgées.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

L'Institut de politique familiale a participé à l'examen décennal et à l'évaluation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du document final de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue durant la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme du 28 février au 11 mars 2005. Il a également participé à la commémoration du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 10 décembre 2008.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies

Durant la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, l'Institut a participé aux conférences sur les femmes, la paix et la sécurité, organisées par le Fonds des Nations Unies pour la population ainsi que sur le développement des capacités pour réaliser l'égalité entre les sexes organisées par l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.

C. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

L'Institut de politique familiale a principalement axé ses activités sur le rôle des femmes dans la société contemporaine et sur la valeur de la maternité. Ses rapports et ses activités visent à sensibiliser davantage l'opinion à la nécessité d'améliorer les conditions maternelles. L'adoption de politiques familiales est en conformité avec les principes des Objectifs 3, 4 et 5.

11. International Chamber of Commerce

Statut général octroyé en 1946

I. Introduction

La Chambre de commerce internationale est une instance représentative qui est le porte-parole reconnu des entreprises de tous les secteurs et de toutes les régions. Durant la période 2006-2009, elle a poursuivi sa participation de longue date aux travaux du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et des autres organismes des Nations Unies. Représentant le monde des entreprises, elle a participé aux réunions et conférences des Nations Unies qui ont identifié les composantes essentielles des partenariats mondiaux pour le développement et leurs priorités croisées. Les membres de la Chambre de commerce internationale

attendent d'elle qu'elle assume la coordination à l'égard des différents processus des Nations Unies qui s'étendent aussi à ceux qui ne sont pas membres ainsi qu'à d'autres associations. En 2007, de nouveaux comités nationaux (chapitres) de la Chambre de commerce internationale ont vu le jour dans l'État plurinational de Bolivie et en Bulgarie. Sa couverture s'étend aujourd'hui à 120 pays.

Objectifs et buts de l'organisation

La mission fondamentale de la Chambre de commerce internationale est de promouvoir le commerce international et les investissements transfrontières, d'aider les entreprises à surmonter les défis de la mondialisation et de saisir les opportunités qu'elle offre. Ses activités relèvent essentiellement de trois domaines: l'établissement de règles, l'arbitrage et la politique générale. Le fait que les entreprises et associations membres soient engagées dans le commerce international lui confère un poids sans égal unique dans la mise en place des règles destinées à guider la conduite des affaires transfrontières. Bien que l'application de ces règles soit volontaire, elles sont respectées quotidiennement dans des milliers de transactions et sont devenues partie intégrante du commerce international. Dirigeants et experts d'entreprises et d'organisations membres formulent la position du monde des entreprises sur les grandes questions commerciales et d'investissement ainsi que sur des sujets techniques et sectoriels d'importance cruciale notamment dans les domaines des services financiers, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'éthique du marketing, de l'environnement, des transports ainsi que de la législation relative à la concurrence et à la propriété intellectuelle. La Chambre de commerce internationale est convaincue, depuis sa fondation au début du XX^e siècle, que le commerce représente une force puissante de paix et de prospérité.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

La Chambre de commerce internationale a continué d'être la voix collective des entreprises du monde entier dans le cadre du Pacte mondial. Bien qu'elle ne fasse pas partie de la structure intergouvernementale formelle de l'Organisation des Nations Unies, le parrainage personnel du Secrétaire général place clairement l'initiative dans le contexte de l'Organisation des Nations Unies. Suite à l'adoption du Cadre de gestion du Pacte mondial en 2005, les secrétaires généraux de la Chambre de commerce internationale ont été nommés au Conseil d'administration du Pacte mondial et ont participé régulièrement à ses réunions. En 2007, elle a publié une déclaration de politique sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la responsabilité des entreprises, en y présentant le point de vue du monde des affaires sur le Pacte mondial, assorti de suggestions pour améliorer son efficacité. Elle a également renforcé ses relations de travail avec le Bureau du Pacte mondial dans deux domaines vitaux: la lutte contre la corruption et l'environnement. Depuis 2006, elle n'a cessé d'appuyer le mandat du Représentant du Secrétaire général pour la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises. Cet appui a pris la forme de nombreuses contributions transmettant le point de vue des entreprises concernant les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général pour déterminer l'étendue et les normes

de la responsabilité des entreprises en matière des droits de l'homme. Le document sur le rôle des entreprises dans les zones à faible gouvernance, établi conjointement par la Chambre de commerce internationale avec l'Organisation internationale des employeurs et le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE, en constitue un exemple. Au cours des dernières années, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des membres de son équipe ont été régulièrement invités par la Chambre de commerce internationale à traiter des questions relatives à la responsabilité des entreprises. Elle a également participé à la consultation de toutes les parties prenantes organisée par le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme en octobre 2009 à Genève. Différentes commissions de la Chambre de commerce internationale ont participé activement aux travaux de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Elle se félicite de l'adoption de ses règles, ce qui facilitera leur acceptation dans le monde entier.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

Par le biais de sa Commission environnement et énergie, la Chambre de commerce internationale a été l'organe de liaison du monde économique avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a participé aux sessions de la Commission du développement durable. Elle a préparé les interventions de groupes importants lors des travaux préparatoires d'une série de sessions intergouvernementales et de réunions consultatives entre toutes les parties prenantes. En sa qualité de chef de délégation du Réseau d'entreprise pour l'énergie, elle a participé à un projet temporaire qui a servi de dispositif de réception des contributions établies par les entreprises à l'occasion du cycle de deux ans de la quatorzième et de la quinzième session de la Commission du développement durable (2006-2007). La Commission sur le commerce en ligne, la technologie de l'information et les télécommunications a été sollicitée par l'Organisation des Nations Unies et les pays hôtes du Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, de coordonner les contributions du secteur des entreprises tant pour les travaux préparatoires que pour le Sommet lui-même. En 2006, elle a créé un réseau d'entreprises pour sensibiliser la société de l'information à la fois aux besoins des entreprises et pour contribuer au développement de la société de l'information. La Commission ainsi que les membres de cette initiative ont participé activement aux manifestations, aux consultations ouvertes et aux préparatifs du Forum sur la gouvernance d'Internet tenu à Athènes en 2006, à Rio de Janeiro au Brésil en 2007, à Hyderabad en Inde en 2008 et à Charm el -Cheikh en Égypte en 2009. Depuis 2006, l'initiative a contribué chaque année à la Commission de la science et de la technique au service du développement. Les membres de la Commission sur la propriété intellectuelle ont d'étroites relations de travail avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Ils participent à toutes les réunions pertinentes. Leurs contributions prennent la forme de documents, d'exposés et de réunions avec les délégués gouvernementaux à Genève. Au cours de ces quatre dernières années, la Chambre de commerce internationale a été représentée à 43 réunions de ce type.

B. Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

La Chambre de commerce internationale n'a cessé d'être présente et a participé à toutes les grandes conférences lancées par l'Assemblée générale.

C. Activités à l'appui des principes universels

La Chambre de commerce internationale a contribué à inciter le secteur privé à financer le processus de développement. Ses représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies ont présidé le Comité directeur du secteur des entreprises qui a organisé l'importante manifestation préconférence (Second Forum international du secteur des entreprises).

12. International Communities for the Renewal of the Earth

Statut consultatif spécial octroyé en 2002

I. Introduction

International Communities for the Renewal of the Earth (ICRE) a son siège à Cross River, New York. Son objectif est de créer des modèles locaux pouvant être reproduits dans d'autres lieux.

A. Objectifs et buts de l'organisation

L'objectif principal de l'ICRE est de stimuler des conversations créatives à propos des problèmes fondamentaux de notre époque d'un point de vue spirituel et écologique. Pour réaliser cet objectif, elle convoque, facilite et conçoit des réunions où l'accent est mis sur l'interaction créative moyennant l'application de techniques de dialogue.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Durant toute la période à l'examen, l'ICRE a aidé à organiser des réunions du Partenariat interconfessionnel pour l'environnement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle a également développé à l'échelon national des programmes de formation interconfessionnelle destinés au clergé et aux milieux laïcs sur le leadership écologique, tout en utilisant dans son enseignement son expérience acquise à la vice-présidence du Partenariat interconfessionnel pour l'environnement.

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

L'ICRE a pris part aux nombreux exposés destinés aux ONG ainsi qu'à certaines conférences parrainées par le Conseil, notamment sur les médias et la pauvreté.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies

Dans le cadre de sa stratégie axée au niveau local, l'ICRE a appuyé les conversations aux niveaux régional et national pour favoriser le processus d'un environnement réellement durable. Dans cette démarche, elle s'est constamment appuyée sur l'expertise et sur l'expérience du système des Nations Unies principalement par le biais de son réseau d'ONG.

Activités relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. Jusqu'à la première moitié de cette année, l'ICRE a poursuivi son rôle en assumant la vice-présidence de Solutions for Economic Empowerment with Dignity, (Solutions pour une autonomisation économique dans la dignité), un projet sur la pauvreté à New York, dont elle a été l'un des membres fondateurs.

Objectif 7. En 2006, l'ICRE a lancé une initiative pour mobiliser la population du comté de Westchester dans l'État de New York pour lutter contre le réchauffement planétaire. Il s'en est suivi une étude de la production alimentaire locale comme aspect de la durabilité environnementale, qui à son tour a débouché sur la création d'une section locale du Slow Food Movement, une organisation qui a pris naissance en Italie et qui favorise la production locale d'aliments sains et de bonne qualité dans des conditions équitables. L'ICRE a également appuyé l'élaboration d'un projet sur la production alimentaire urbaine.
